

## ÉCHOS RÉGION

### POCL ■ Un sénateur du Cher interpelle Jean-Marc Ayrault

Le sénateur du Cher et président de l'association TGV Grand Centre Auvergne, Rémy Pointereau, a récemment saisi le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, en marge de la commission Mobilités 21. Il a rappelé la nécessité d'un aménagement du territoire en vue de l'apparition, d'ici 2025, de la ligne à grande vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon (POCL). Ce dernier vient de lui répondre que « les études et procédures des projets d'infrastructures nouvelles, retenues par la commission Mobilités 21, seront poursuivies. » Satisfaction pour le sénateur qui attend désormais que « le préfet coordinateur soit désigné et que Réseau ferré de France donne le résultat des études complémentaires ». ■

## ferroviaire

### TGV Pocl : le dossier n'est pas fermé

Dans un communiqué, le sénateur Pointereau, président de l'association TGV Grand Centre Auvergne Paris-Orléans-Clermont-Lyon (Pocl) fait état d'un courrier que lui a adressé le Premier ministre. Le chef du gouvernement y indique « *qu'en tout état de cause, les études et procédures des projets d'infrastructures nouvelles retenus par la commission Mobilité 21 seront poursuivies.* » Le Pocl en fait partie. Rémy Pointereau estime que cette réponse « *semble aller dans le bon sens* », mais demande que soit désigné d'urgence le préfet coordinateur « *et que RFF donne le résultat des études complémentaires qui ont été effectuées.* »

[www.tgvca.com](http://www.tgvca.com)

La Nouvelle République  
Mardi 17 septembre 2013

indre

## VITE DIT

### RÉGION CENTRE ■ Projet POCL : « La réponse du Premier ministre va dans le bon sens »

Le sénateur Rémy Pointereau, président de l'association TGV Grand Centre Auvergne avait saisi le Premier ministre, suite au rapport de la commission Mobilité 21 et insistait sur « l'urgence de poursuivre les études pour une réalisation à l'horizon 2025 ». Le Premier ministre a répondu à l'association qu'« il propose de poursuivre la réalisation de nouveaux projets, sur la base du scénario 2, dont fait partie le projet POCL, proposé par la commission Mobilité 21. En tout état de cause, les études et procédures des projets d'infrastructures nouvelles retenus par la commission Mobilité 21 seront poursuivies. » Pour Rémy Pointereau, cette réponse semble aller dans le bon sens. « Pour autant, il serait urgent que le préfet coordinateur soit désigné et que RFF donne le résultat des études complémentaires effectuées. » ■